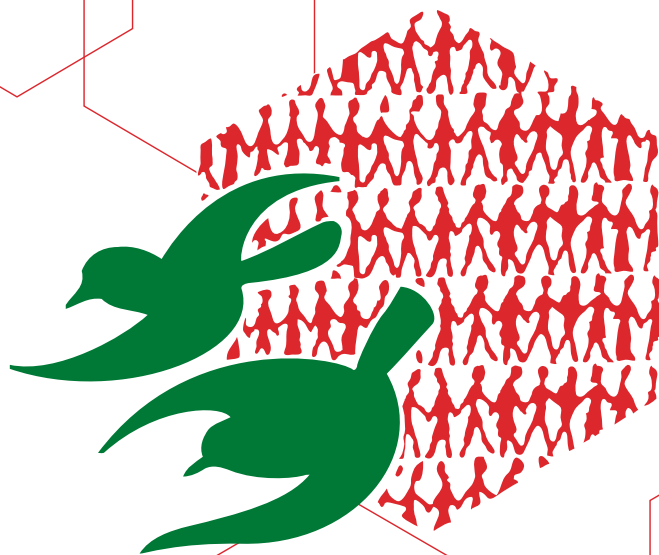


Croissance démographique et urbanisation

Politiques de peuplement et aménagement du territoire

Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

La population de la ville d'Alger.

Analyse spatiale et projections démographiques

Anne-Marie SAHLI

Université de Strasbourg II, France

Introduction

En 1977, Alger compte 1 300 000 habitants; en 15 ans (1962-1977) la population de la ville a doublé, le parc de logements n'a pas varié. Un spectre d'angoisse pour organiser l'avenir. Quelle sera la population d'Alger dans les années à venir?

Une première tentative de projections démographiques avait été faite sur l'ensemble de la région d'Alger (trente communes, dont les douze d'Alger, deux millions d'habitants, 1 500 km²)⁽¹⁾.

Les projections construites avaient été produites par sous-population homogène du point de vue des caractéristiques socio-économiques. Chaque population communale avait été reconnue selon un type, les trente types correspondant aux trente communes. L'objectif était de limiter la typologie des comportements démographiques en agrégeant les unités élémentaires, ici les communes, chaque fois que l'on pouvait les considérer suffisamment homogènes. L'hypothèse exprimée était que l'application d'un modèle de projections produirait des résultats d'autant plus fiables que la population de référence serait suffisamment nombreuse. La moyenne des comportements est d'autant plus significative que la distribution des unités autour de cette moyenne est concentrée, et un effectif de population au-dessus d'un certain seuil garantit de pouvoir appliquer, valablement, les risques d'apparition des événements. Cette démarche, qui avait mis en œuvre l'analyse multivariée, puis une méthode de classification, avait conduit à réduire à cinq le nombre de catégories de communes de la région d'étude.

Les cinq catégories avaient alors été utilisées comme sous-ensembles de base dans l'élaboration des projections démographiques.

Selon ce principe et pour des raisons essentiellement pragmatiques cette méthodologie est reprise pour la ville d'Alger. Il fallait quantifier, aussi correctement que possible, le développement futur le plus probable de la ville face à ce qui semblait être une inflation démographique incontrôlée. L'autre versant de la question était la mise en œuvre de projections intégrant la dimension de l'espace urbain, enfin une information statistique peu variée, moins encore assurée, justifiait d'autant la tentative d'une exploration systématique. Celle-ci peut être caractérisée par les deux étapes et les six principes suivants :

⁽¹⁾ Cf. A.-M. Sahli, « Essai de typologie pour l'élaboration de projections démographiques. Le cas de la région d'Alger », in *Projections de populations urbaines*, Séminaire de Bordeaux, AIDELF, 1983.

I.- Identification des zones homogènes :

- 1) Caractériser la population résidente de chaque unité géographique élémentaire (le district) par une série de caractères en liaison avec la finalité de l'analyse.
- 2) Regrouper les districts dont les caractéristiques sont identiques ou voisines.
- 3) Observer leur répartition spatiale et poser la question de la contiguïté (à ce niveau, rien ne laisse présager que des caractéristiques socio-démographiques de même ordre se trouvent dans des districts mitoyens).

II.- Projections démographiques :

- 4) Reconnaître chaque groupe de districts et en faire une description permettant d'avancer un jeu d'hypothèses probables d'évolution démographique future.
- 5) Appliquer le modèle.
- 6) Présenter des résultats spatialisés.

I.- Identification des zones homogènes

La possibilité d'une telle identification se traduit par deux seules solutions : soit le niveau communal (douze communes composent Alger), soit le niveau du district de recensement (1500 districts de recensement dans Alger en 1977)⁽²⁾.

L'analyse serait menée par district de recensement.

1) Analyse statistique

Dans un premier temps, une analyse univariée a conduit à retenir une série de descripteurs ad hoc en liaison avec l'analyse. Vingt-cinq caractères ont été retenus en première approche. La distribution de chacun a été analysée. Pour presque tous les caractères, les districts ordonnés, selon la valeur prise par le caractère étudié, se distribuent normalement de part et d'autre de la moyenne, une seule exception, la distribution des districts selon la proportion d'étrangers résidents. Cette distribution est très concentrée vers les petites valeurs, seuls quelques districts ont une très forte proportion d'étrangers résidents dans leur population.

Pour chaque caractère, la situation sur fond de plan d'Alger par district a été cartographiée et observée. Des zones spécifiques ont pu être identifiées : les quartiers de résidence des catégories sociales favorisées, les quartiers dont la plupart des logements sont de petite taille, les quartiers très denses,...

Une analyse bi-variée a ensuite été menée pour mesurer le degré de liaison entre caractères (reconnaître une absence de liaison ou l'existence de redondance, à accepter ou à rejeter). Dix-neuf caractères, parmi les vingt-cinq, ont été conservés. En dépit de l'absence de liaison entre les variables de densité et toutes les autres, les variables de densité ont été gardées. Une vingtième variable a été ensuite ajoutée, il s'agit de la population résidente recensée dans le district.

(2) Le district de recensement est une unité territoriale créée uniquement pour répondre à l'organisation des recensements démographiques en Algérie; le découpage en district varie d'un recensement à l'autre. Un district en zone urbaine, le cas d'Alger, comprend de 600 à 800 personnes, mais l'amplitude est étendue. A Alger, en 1977, le district le moins peuplé comptait 62 personnes et le district le plus peuplé près de 10000. Pour fixer les idées, acceptons que le district est assimilable à un pâté de maisons ou, le plus souvent, à un groupe (contigu) de pâtés de maisons, (îlot ou groupes d'îlots contigus, selon la terminologie).

Les caractères retenus sont les suivants; ils sont classés par thème.

a) Les caractéristiques de structure démographique :

- taux de natalité
- proportion de jeunes enfants (moins de 6 ans dans le total)
- proportion d'étrangers
- proportion de moins d'1 an parmi les moins de 6 ans

b) Les caractéristiques de structure socio-économique :

- la proportion d'analphabètes (6 ans et plus)
- le taux de chômage
- la proportion des jeunes chômeurs par rapport aux chômeurs
- la proportion des cadres supérieurs et des professions libérales.

c) Les caractéristiques d'activité économique :

- la proportion des actifs occupés :
- dans le secteur secondaire
- dans le secteur tertiaire
- dans le secteur primaire

d) Les caractéristiques d'habitat :

- le taux d'occupation par pièce
- le taux d'occupation par logement (TOL)
- la dimension des logements, en nombre de pièces
- la dimension des constructions, en nombre de logements
- la densité (habitants, logements, constructions à l'hectare).

e) La population résidant dans le district.

Parmi ces vingt caractéristiques de la population des districts, une seule est en valeur absolue, l'effectif de la population résidente recensée, toutes les autres sont en valeurs relatives.

Enfin, une *analyse multivariée a été effectuée pour synthétiser et réduire l'ensemble de l'information*. C'est une analyse en composantes principales sur les vingt caractères décrivant la situation démo-économique des 1131 districts d'Alger⁽³⁾.

Les trois premiers axes constitués par l'analyse en composantes principales représentent près de 50% de l'ensemble de l'information.

Le premier axe représente à lui seul le quart de l'information. Il se caractérise par l'opposition de deux groupes de variables :

— les districts où résident les cadres supérieurs, les professions libérales et les actifs occupés dans l'administration, et, à l'opposé,

— les districts dans lesquels résident une forte proportion d'analphabètes et où le nombre moyen de personnes par pièce est élevé. Cette distinction n'est pas surprenante, l'émergence des variables discriminantes est, elle, plus intéressante.

⁽³⁾ Initialement, il y avait 1 525 districts de recensement en 1977 dans Alger; la confrontation des listings de résultats par district, avec les fonds cartographiques de référence a abouti au regroupements des districts qui n'étaient pas distingués sur les plans cartographiques. Une même zone portait parfois 2, 3, jusqu'à 12 numéros de districts, autant, en fait, que d'agents recenseurs qui avaient travaillé sur la zone. Néanmoins, l'enregistrement des données sur support informatique a conservé la numérotation exhaustive des districts.

Le deuxième axe représente 13 % de l'information. Les districts se distinguent selon les caractères de densité, les zones les plus denses s'opposant aux zones les moins denses. La position des districts sur le deuxième axe est significative de la typologie des quartiers en zone urbaine. La situation significative, et quasi exclusive, des variables de densité sur le deuxième axe, est un aspect intéressant qui sera à reprendre lors de la mise en œuvre de la classification⁽⁴⁾.

Le troisième axe a un taux d'inertie proche de 10%. Ce sont des variables de structure démographique qui expliquent l'essentiel de la position relative des districts. Les districts à faible taux de natalité, faible proportion de jeunes enfants s'opposent aux districts à forte natalité, forte proportion de jeunes enfants.

Au terme de cette première analyse, les caractères les plus discriminants conduisent à différencier la population des districts selon :

- l'appartenance sociale
- les conditions de logement
- la typologie urbaine
- la structure démographique.

Cette observation ne peut qu'être favorable à la suite de l'analyse. D'abord, on constate que toutes les grandes catégories de caractères sont représentées, et non une seule, préférentiellement ou de façon prépondérante par rapport aux autres. On constate aussi que ces caractéristiques sont de bonnes approches de la connaissance d'une population en zone urbaine, en d'autres termes de bons indices pour définir une typologie de population résidant en zone urbaine.

2) Classification (sans composante géographique)

L'analyse en composantes principales dont les plus importantes conclusions viennent d'être données, a été suivie d'une *classification automatique*. La classification est une classification ascendante hiérarchique.

Les neuf premières coordonnées ont été conservées (et non plus les vingt valeurs normées, initialement prises en compte pour l'analyse en composantes principales). Ces neuf coordonnées résument un peu plus de 75 % de l'ensemble de la matrice de base. La mesure de la distance choisie entre deux districts est la somme des écarts à la moyenne élevés au carré (distance euclidienne).

La constitution du dendrogramme permet le repérage de sept grandes zones, de 44 districts à 194 districts selon la zone. Le choix du nombre de zones aurait pu être différent, un nombre plus grand ou au contraire plus petit. Mais il se trouve, qu'à ce niveau, la partition en sept est suffisamment significative de différences entre une zone et une autre.

Dans la mesure où la constitution des sept classes dépend en partie des premiers regroupements effectués, et pour éviter les risques d'entraînements successifs par la classification, une *agrégation autour des centres mobiles* a été effectuée.

⁽⁴⁾ Rappelons l'absence de liaison entre les variables de densité et toutes les autres. Ceci explique, qu'à elles seules, elles déterminent un axe, mais soulignons qu'il s'agit du deuxième axe, dans la hiérarchie de l'organisation du nuage; elles sont, en conséquence, fortement impliquées.

Pour cette application, les noyaux choisis sont les centres de gravité de chacune des sept classes. Ce choix, que l'on peut effectuer après une classification, élimine l'inconvénient de la méthode d'agrégation autour des centres mobiles qui, sans classification préalable, ne permet pas toujours d'obtenir la meilleure partition de l'ensemble, mais seulement la meilleure partition localement. Les noyaux de départ sont au centre de chaque classe, et non pris au hasard. Localement, donc au centre de la classe, la classification aboutit à la meilleure partition en sept classes. Chaque sous-ensemble constitué est (très) homogène et les sous-ensembles (très) hétérogènes entre eux.

3) Résultats

Après application de cette dernière méthode, les sept sous-ensembles obtenus ont légèrement varié, ils comprennent entre 40 et 180 districts. Pour chaque sous-ensemble, on a calculé un indice de concentration, cet indice mesure la distance moyenne de chaque district au centre de gravité du sous-ensemble auquel il appartient. Plus cet indice est proche de 0, plus la zone est homogène, et, à l'inverse, plus cet indice est élevé plus la zone est hétérogène. La composition de ces zones est d'autant plus intéressante que sa réalisation est effectuée en dehors de toute connaissance, ou contrainte, de proximité entre districts sur le terrain; la géographie n'intervient pas (explicitement). Leur représentation cartographique montrerait une sectorisation spatiale relativement bien tranchée.

Cette première définition de quartier n'a sans doute pas la même consonnance ni la même éthique que celle de l'urbaniste, mais elle a pour elle son existence réelle, tangible sur le terrain. Dans l'optique d'une reconstitution de quartiers au sens classique du mot, au sens de l'urbaniste où un quartier est une zone continue de terrain, ces résultats peuvent servir de préalable. Ceci peut paraître paradoxal en première approche, puisqu'il n'y a pas d'impératif de mitoyenneté, mais tout l'intérêt est là.

L'ensemble des diverses observations et analyses se concluait par un plan d'occupation du sol selon les caractéristiques socio-économiques de la population résidente distinguée en sept sous-ensembles. Ces sept zones ont été regroupées en quatre plus grandes (en optant pour un indice de niveau plus élevé du dendrogramme de la classification, on passe de sept à quatre sous-groupes). Ce choix peut être remis en cause. Il s'agissait de faire coïncider, à chaque groupe, des descriptifs démographiques suffisamment distincts entre eux, mais aussi peu nombreux que possible (quatre), uniquement pour la facilité de la mise en œuvre des résultats. Par ailleurs, la précarité des données démographiques ne pouvait justifier un large éventail de comportements démographiques discernables. Les quatre zones ou classes, ainsi constituées se distinguent entre elles suffisamment pour que l'on puisse reconnaître chacune selon un type de comportement démographique spécifique (tableau 1). C'est la raison essentielle qui a prévalu; il était maintenant question de se tourner davantage vers l'aspect prospectif que vers l'aspect constat statique 1977. Ce point est délicat. Il fallait effectivement, à un moment donné, mettre en vis-à-vis chaque classe de population et des hypothèses d'évolution démographique probable les concernant. Cette liaison a été opérée par pas successifs; les classes de districts constituées l'ont été en regard de caractères liés au comportement socio-démographique de la population.

Les classes sont ordonnées selon leurs principales caractéristiques, en allant du profil le plus « favorable » au profil le moins satisfaisant.

— La classe 1 regroupe les zones 3 à 7, soit 375 districts ou encore 332 116 personnes.

— La classe 2 regroupe les zones 1 et 2, soit 513 districts ou encore 649 010 personnes.

— La classe 3 est uniquement composée de la zone 6, soit 49 856 personnes dans 49 districts.

— La classe 4 regroupe les zones 4 et 5, soit 194 districts ou encore 252 808 personnes.

Ces quatre classes ainsi définies intègrent l'ensemble des caractéristiques par district de recensement 1977. Leur constitution repose sur cet ensemble de connaissances relatif à la population résidente. Chaque sous-ensemble est constitué de districts aussi homogènes que possible entre eux du point de vue des caractères pris en compte, l'inertie à l'intérieur de la classe est faible. De plus, les sous-ensembles entre eux, les uns par

TABLEAU 1.— ALGER 1977 — CARACTÉRISTIQUES DES QUATRE CLASSES DE DISTRICTS

Caractéristiques	Classes			
	1	2	3	4
Taux de natalité (p. 1000)	26,0	30,0	35,0	38,0
Proportion d'analphabètes (pour 100 de 6 ans et +)	21,0	27,5	39,0	37,0
Proportion d'étrangers (pour 100 habitants)	3,8	0,7	1,1	0,5
Taux de chômage (pour 100 actifs)	7,2	10,2	11,4	11,2
Proportion de cadres sup. et prof. lib. (pour 100 actifs occupés)	24,0	10,0	6,0	8,0
Part des occupés secteur primaire (pour 100 actifs)	5,0	4,0	5,0	9,0
Part des occupés secteur secondaire (pour 100 actifs)	30,0	37,0	33,0	47,0
Part des occupés secteur tertiaire (pour 100 actifs)	65,0	59,0	62,0	44,0
Nombre de personnes par logement	6,2	7,4	5,7	7,3
Nombre de personnes par pièce	2,1	3,0	3,7	3,5
Taille des logements (Nb de pièces par logt.)	3,0	2,5	1,6	2,2
Taille des constructions (Nb de logt. par construct.)	5,9	8,0	5,9	3,3
Densité à l'hectare :				
— nombre d'habitants	487	1 049	3 031	490
— nombre de logements	86	146	526	69
— nombre de constructions	15	23	124	23

Source : A.M. Sahli, *La population de la ville d'Alger. Analyse spatiale et projections démographiques*, Thèse d'Etat, tome II, Paris I, 1989, p. 494.

rapport aux autres, sont aussi hétérogènes que possible; l'inertie interclasse est grande. Mais ces quatre classes issues elles-mêmes des sept zones précédentes, donc plus étendues, sont moins homogènes. Chacune des quatre classes est présentée sur une carte d'Alger par district (figure 1, ci-après).

4) Classification avec composante géographique

Les zones vont maintenant être constituées en intégrant une variable géographique (les coordonnées d'un point à l'intérieur du district). Le zonage résultant illustre l'une des possibilités de composer des zones homogènes avec le souci de tenir compte de la disposition des unités sur le terrain. Le même cheminement que le précédent a été suivi, mais, aux caractères décrivant la population par district, deux « caractères supplémentaires ont été adjoints, ce sont les deux coordonnées dans le plan d'un point du district⁽⁵⁾.

Du point de vue de la recherche et de son objectif, les cartes mises à jour avec, en plus, ces deux caractères géographiques, ne sont pas dénuées d'intérêt. Leur rapprochement avec les cartes précédentes fait apparaître de nombreuses similitudes quant à la constitution des zones. Mais surtout, on a pu ainsi constater que les composantes géographiques ne jouaient pas un rôle prédominant dans l'analyse factorielle. Leur poids relatif dans l'analyse en composantes principales n'est pas plus élevé que celui des autres variables. Cette observation est importante⁽⁶⁾. Avec ou sans composantes géographiques, des zones auraient été formées, et cela pouvait traduire un vouloir implicite de faire une aggrégation qui ne se réalisait que par l'aboutissement des calculs mis en œuvre.

En effet, si une analyse est effectuée à partir d'un seul caractère, un caractère quelconque, par exemple, le « nombre moyen de personnes par logement », l'analyse en composantes principales, puis la classification donneraient la composition de zones selon l'ordre croissant (ou décroissant) de la variable. En fait, on retrouverait la représentation d'une carte à un caractère. Les classes se situeraient, à travers la ville, selon un éventuel zonage, géographique ou pas; l'espace serait distingué selon celui de la variable en question.

Si, maintenant, ce seul caractère consistait dans les coordonnées géographiques (barycentre de chaque unité territoriale), la carte se reconstituerait (approximativement) en zones bien ordonnées et contiguës sur le terrain. On retrouverait, à peu de chose près, la carte d'Alger. La distance entre deux districts, selon ce caractère, est bien une distance mesurable en unité de longueur. Des districts proches, selon cette distance, le sont parce que tel est le cas sur le terrain. De là l'intérêt de savoir quelle est la force de cette donnée géographique vis-à-vis des autres variables. Les cartes, construites avec cette donnée géographique qui s'ajoute aux autres données relatives à la population, ne sont pas présentées ici⁽⁷⁾.

⁽⁵⁾ Ce point a été déterminé en faisant la moyenne des valeurs en abscisse et des valeurs en ordonnée de tous les points du polygone décrivant le district. Il est arrivé que ce point soit situé à l'extérieur du district.

⁽⁶⁾ Le programme des Méthodes des Nuées Dynamiques Séquentielles (MNDS) qui avait tourné sur les données (non normées) avait pu faire craindre que seule la donnée géographique fût de nature, face à toutes les autres relatives à la population, à distinguer l'espace. Cf. A.-M. Sahli, *La population de la ville d'Alger. Analyse spatiale et projections démographiques*, thèse d'Etat, tome II, Paris I, 1989, pp. 468-473.

⁽⁷⁾ Il s'agit de cartes polychromes dont la copie en noir et blanc n'est pas assez bonne pour être reproduite.

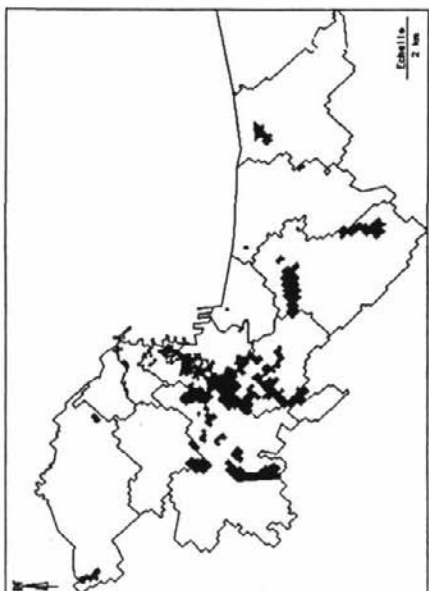
DISTRICTS DE LA CLASSE 2



DISTRICTS DE LA CLASSE 4



DISTRICTS DE LA CLASSE 1



DISTRICTS DE LA CLASSE 3



II.- Projections démographiques

1) *Quelles zones doit-on retenir ?*

Pourquoi, alors, ne pas utiliser ces derniers résultats pour construire les projections démographiques sur Alger? Car, effectivement, ce ne sont pas ces résultats qui vont être pris en considération dans l'établissement des projections.

Du point de vue démographique, la prise en compte d'une donnée supplémentaire de ce type n'apporte rien à la distinction de la population. Au contraire, cette composante géographique risque de représenter une contrainte supplémentaire. En effet, une grande distance sur le terrain augmentera d'autant la « distance » entre des unités initialement proches, proches du point de vue socio-économique de la population résidente. Inversement, une faible distance sur le terrain réduira d'autant la « distance » entre unités initialement éloignées, éloignées du point de vue socio-économique de la population résidente, tant qu'il n'y avait pas ce caractère supplémentaire. Quand bien même cette donnée géographique irait dans le même sens que l'ensemble des autres observations sur la population, elle ne ferait qu'augmenter l'écart, si l'écart (la distance) était déjà grand, au contraire, elle ne ferait qu'accuser une distance plus réduite encore, si la distance était déjà peu importante. Il n'y a pas de raisons pour faire jouer cette contrainte.

Si on devait en invoquer une, ce serait de se rapprocher de la méthode habituelle d'élaboration des projections démographiques sur des zones contiguës de territoire.

Ce sont donc les quatre classes, constituées en dehors de toute prise en compte de données géographiques, qui vont servir à bâtir les résultats des projections démographiques.

2) *Les hypothèses*

Les districts d'Alger ont été répartis en quatre classes; simultanément, on reconnaissait quatre types de comportement démographique, chacun lié à un type de structure par sexe et âge de population à l'intérieur de la ville d'Alger en 1977; ceci pour le mouvement naturel.

Les hypothèses sur le mouvement naturel ont été complétées par des hypothèses sur les migrations. Dans le cas précis d'Alger, ces hypothèses sont fondées sur le principe d'une densification différentielle des logements, selon la classe à laquelle appartient chaque district.

3) *Les résultats*

Au rythme du mouvement naturel, la population d'Alger entre 1977 et 1987 devrait être passée de 1 285 000 habitants à 1 612 000. Compte tenu de l'ensemble des considérations relatives à la situation du logement, la population d'Alger pourrait compter un peu plus de 1 400 000 personnes en 1987. En 1987, plus de 200 000 personnes, y compris celles déjà en surnombre en 1977, ont dû quitter la ville d'Alger, ces données incluent le mouvement naturel.

Entre 1977 et 1997, plus de 400 000 personnes (solde naturel) auront quitté Alger. Ces personnes (enfants nés depuis 1977 inclus) auront dû trouver une solution de quelque ordre que ce soit à leur problème de logement : report de la croissance de la ville

alentour de la ville, c'est-à-dire extension de la tache urbanisée d'Alger avec la construction de logements neufs, ou la reprise de bidonvilles, ou départs, plus ou moins autoritaires, de la capitale et de sa proximité immédiate, ou...

En 1997, la population d'Alger, dans ses limites administratives des douze communes (découpage de 1974), devrait se situer en-dessous du seuil de 1,5 millions d'habitants. On serait ainsi arrivé à combler le site actuel. Ceci est déjà vrai dans le centre ville, où la croissance est faible depuis plusieurs années.

Cette approche conduit à s'interroger sur les zones d'extension de la ville d'Alger. Le changement récent des limites administratives, à l'intérieur des douze communes de 1974, ne semble être qu'un pis-aller administratif peu conforme avec la situation à venir.

L'étude démographique d'Alger dans sa région aujourd'hui, comme la morphogénèse de la ville paraît aller dans le sens d'une extension vers les communes à proximité immédiate (Cheraga, Birkhadem, Dar El Beïda,...), autour de la baie (Bordj El Kiffan, Aïn Taya), et sur la côte Ouest (Aïn Bénian, Zéralda).

Les premiers résultats publiés du recensement de 1987 confirment les résultats ainsi établis pour l'ensemble de la ville. La différence est de l'ordre de 1 %. Il est pourtant évident que ces résultats globaux, tout à fait satisfaisants, doivent masquer des écarts d'autant plus importants que l'échelle d'observation sera agrandie. Aussi, faut-il attendre des résultats plus fins pour analyser les divergences et tenter d'en comprendre la logique. Contre toute attente, jusqu'alors couramment exprimée, la croissance de la ville s'est considérablement ralentie, elle s'est effectivement essouffée après avoir connu un rythme extrêmement puissant durant les années postérieures à l'indépendance.

III.- Conclusion

Il est encore trop tôt, dans le cas d'Alger, pour avancer le degré, et le niveau de précision de telles projections. Il faut attendre la parution des résultats du recensement par unité géographique élémentaire, ces séries de résultats ne sont pas prioritaires. De plus, le nouveau découpage administratif de la ville (1985) augmente d'autant la difficulté de confronter les résultats établis à partir de cette thèse et ceux qui seront publiés du recensement de 1987.

On pourrait objecter, dans le cas d'Alger, que face à l'absence quasi-totale de connaissances analytiques de la situation démographique, tout pouvait être affirmé, mais que les premiers embryons d'analyse lèveraient la fantasmagorie des chiffres. C'est vrai, et c'est ce qui c'est produit. Cela ne met cependant pas en cause le modèle, bien au contraire. Les résultats, rappelons-le, ont été produits sur des données fragmentaires, peu fiables, et situation plus inconfortable encore, toutes sujettes à caution, toutes remises en question.